

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail - Justice - Solidarité



GUINEE GOUVERNANCE

ANALYSE
Juillet et d'Août



NATIONAL
ENDOWMENT
FOR
DEMOCRACY

SUPPORTING FREEDOM AROUND THE WORLD

Septembre, 2023



Table des matières

Contexte.....	4
DEMOCRATIE.....	6
Présidence de la République / Conseil National de la Transition.....	6
Le président du CNT à Londres en août 2023, défend la transition devant le Gotha Britannique.....	7
DROIT DE L'HOMME.....	9
Interdiction des manifestations à Conakry.....	9
GOUVERNANCE.....	10
Conseil des Ministres du Mois de Juillet et Août 2023.....	10
Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation.....	12
SOCIAL.....	13
Ministère des Infrastructures et des Travaux Publics / l'Agence Nationale de Gestion des Urgences et des Catastrophes Humanitaires (ANGUCH).....	13
Cours de Répression des Infractions Economique et Financière (CRIEF).....	14
Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme.....	14



Sigles et abréviations

BEPC	Brevet d'Etude du Premier Cycle
CEDEAO	Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEE	Cours d'Etude Elémentaire
CNRD	Comité National de Rassemblement et le Développement
CNT	Conseil National de la Transition
LEJEPAD	Leadership Jeune pour la Paix et le Développement
MATD	Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation
OMVS	Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal
ONCQ	Office National de Contrôle de Qualité
RAVEC	Recensement Administratif à Vocation d'Etat Civil
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
RIIA	Royal Institute of International Affairs

Contexte

La période transitoire entamée depuis le 5 Septembre 2021 dans notre pays, demeure une préoccupation majeure pour la population guinéenne, la CEDEAO et la communauté internationale dans l'optique d'un retour à l'ordre démocratique à travers des élections libres et transparentes dans un délai raisonnable de Vingt-quatre (24) mois. Un accord bipartite signé entre la CEDEAO et le Gouvernement de la transition dirigé par le Colonel Mamadi DOUMBOUYA qui prit effet à partir du 1^{er} Janvier 2023 au 31 Décembre 2024¹.

Aujourd'hui après huit (8) mois, LEJEPAD, en tant qu'acteur de la société civile guinéenne et en dépit des actes élogieux posés par le gouvernement de la transition notamment les multiples ouvrages des infrastructures routières tant à Conakry qu'à l'intérieur du pays, les reformes administratives, ... constate avec amertume une division de la classe sociopolitique. Des acteurs dont la réclamation principale est la mise en place d'un cadre favorable à un dialogue inclusif, un préalable tel qu'ils affirment pour une bonne réussite de la transition. L'absence de ce cadre, nous rappelons qui aura été à la base de plusieurs manifestations, causes de la mort de plusieurs citoyens. Selon le gouvernement, un cadre a été mise en place et demeure continuel sans exclusion de qui que ce soit. Il appelle tout de même les leaders des partis politiques à plus de retenus et de responsabilité envers leurs partisans.

LEJEPAD respectueux de sa mission observe avec beaucoup d'attention, l'évolution des points inscrits dans le chronogramme de la transition.

Cette revue des mois de Juillet et d'Août porte sur les actualités les plus connues et ayant fait objet de plusieurs débats durant cette période. Ils sont abordés dans le sens de critiques objectives par des analyses profondes et des propositions de recommandations ou de perspectives constructives.

Dans le volet **Démocratie**, il a été question :

- De l'évolution du chronogramme de la transition ;
- Du voyage du Président du Conseil National de la Transition (CNT) à Londres en Août 2023

Dans le volet **Droit de l'Homme**, l'interdiction des manifestations à Conakry.

¹ La CEDEAO et la Guinée ont trouvé un accord sur la durée de la transition - Guinee360



Dans le volet **Gouvernance**,

- Le Conseil des Ministres du Mois de Juillet et Août 2023
- La nomination des Chefs de quartiers et districts

Dans le volet **Social**,

- L'affaire de vol de 175 armes au centre d'entraînement d'opération de maintien de la Paix de Samoreya
- L'interdiction de production et de vente de boisson jus 24 Heures à la société American BEVERAGES SARL
- La recrudescence des cas d'inondations à Conakry et à l'intérieur du pays

Pour finir, vous invitent à une bonne lecture, LEJEPAD réitère son engagement aux respects des principes démocratiques, des Libertés et des Droits de l'Homme et invite tous les acteurs à jouer chacun le rôle qui est le leur, pour une transition réussit et apaisée.

VOLET I

DEMOCRATIE

Présidence de la République / Conseil National de la Transition

Evolution du chronogramme de la transition

Le 24 novembre 2022, le gouvernement guinéen a mis en place un cadre de dialogue inclusif qui a duré un (1) mois et a été facilité par trois (3) facilitatrices nommées par décret du Président de la transition². Ce cadre de dialogue boycotté³ par certains partis politiques et organisations de la société civile pour des raisons liées au non-satisfaction de certains préalables fixés par ces derniers. Il faut citer entre autres, le choix consensuel des facilitateurs, la libération de certains leaders en conflit avec la justice. En effet, ce dialogue permettrait d'aboutir à une conclusion qui amènerait à la bonne conduite de la transition débouchant sur un retour à l'ordre constitutionnel apaisé et inclusif. Il a consisté à des rencontres et des consultations qui ont conduit à l'identification de trois (3) problématiques ajoutées aux dix (10) points du chronogramme et ont constituées les treize (13) thématiques ayant fait l'objet de débat entre les panélistes⁴.

A ce jour, des acteurs politiques, du nombre de ceux qui ont participé à ce cadre et ceux qui restent opposer à la forme de dialogue instauré par le CNRD et le gouvernement, il existerait un risque de glissement du calendrier de la transition^{5,6}.

En plus de la rupture de dialogue entre le gouvernement et les acteurs politiques, le retard dans le Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH), la rédaction de la nouvelle constitution, l'absence d'un fichier électoral consensuel, et de visibilité sur l'avancée du Recensement Administratif à Vocation d'Etat Civil (RAVEC), l'absence de l'observatoire du processus électoral ainsi que le retard du recouvrement du budget de près de 600 millions de dollars jugé élevé par plusieurs acteurs sociopolitiques, constituent des facteurs favorables au non-respect du calendrier des vingt-quatre (24) mois.

Cependant, le gouvernement à travers ses communications, ne cesse de rassurer la population.

² Le Colonel Mamadi Doumbouya reçoit le rapport final du Cadre de dialogue inter-guinéen – GuinéeNews© (guineenews.org)

³ Guinée : Mamadi Doumbouya lance son dialogue « inclusif », les principaux partis boycottent – Jeune Afrique

⁴ Le Colonel Mamadi Doumbouya reçoit le rapport final du Cadre de dialogue inter-guinéen – GuinéeNews© (guineenews.org)

⁵ Durée de la transition : "Le risque de glissement existe, sauf qu'on ne le souhaite pas"(Dr Faya Millimouno) - Guinee360

⁶ guineematin.com

Quant au Conseil National de la Transition (CNT), jusqu'à date l'avant-projet de la nouvelle constitution n'est pas disponible alors que le référendum constitutionnel était prévu pour la fin de cette année 2023. Il faut tout de même noter le déroulement de quelques activités dont la consultation de la population, la tenue des débats d'orientation constitutionnelle mais dont le rapport synthèse n'a pas fait l'objet de publication ; le renforcement des capacités des membres du CNT sur la rédaction de la nouvelle constitution. Un processus est donc entamé mais il souffre de communication claire sur son délai de réalisation et par extension les autres points de la transition. Ce qui suscite sans doute quelques interrogations sur la durée exacte de la transition.

Optimiste et connaissant l'importance d'une bonne gestion de la vie socio-politique de notre pays, LEJEPAD d'une part, invite le gouvernement à la mise en place et à la publication d'un plan d'exécution détaillé de chacun des dix (10) points du chronogramme qui auront pour avantages :

- D'avoir une visibilité sur l'évolution dudit chronogramme ;
- De rassurer les institutions sous régionales, africaines et internationales sur le respect des engagements ;
- Faciliter le dialogue inclusif ;

D'autre part, l'ensemble des acteurs sociopolitiques à collaborer pour une transition réussie et apaisée débouchant sur un développement durable de la Guinée.

Conseil National de Transition

Le président du CNT à Londres en août 2023, défend la transition devant le Gotha Britannique

Dans son discours au cours du forum parlementaire sur la sécurité et les renseignements, Dr Dansa KOUROUMA, Président du CNT a évoqué le rôle de l'organe qu'il dirige et les réformes engagées par le Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD) au Chatham House, le Royal Institute of International Affairs (RIIA), fondé en 1920, qui réunissait, intellectuels, universitaires, diplomates, hommes d'affaires britanniques et autres personnalités. Essentiellement, il a mentionné dans ses propos trois (3) points⁷ :

⁷ Palais de Kensington : le discours de vérité du Président du CNT au forum parlementaire sur la sécurité et les renseignements – CNT



Le défi pour la Guinée c'est de finaliser la rédaction de la nouvelle Constitution.

La constitution est un document fondamental qui définit les principes, les droits et les règles fondamentales du pays. La rédaction d'une nouvelle constitution est un processus complexe qui peut impliquer des changements significatifs dans la manière dont le pays est gouverné. Cette proposition met en évidence l'importance de l'achèvement de sa rédaction en tant que priorité cruciale pour la Guinée à l'heure actuelle. Elle suggère que ce processus peut avoir des implications majeures sur la structure politique et les droits des citoyens du pays. La finalisation de la rédaction de la nouvelle constitution peut être un élément clé dans la transition vers une nouvelle ère politique ou la consolidation de la stabilité démocratique. Cette proposition pourrait être le point de départ d'une discussion plus approfondie sur les enjeux liés à la rédaction de la Constitution en Guinée, notamment les questions de participation citoyenne, de représentation et de respect des droits fondamentaux.

Remettre en place un processus transparent et efficace qui doit aboutir à un fichier électoral plus fiable.

Cela signifie que des mesures doivent être prises pour garantir que les listes électorales soient correctement mises à jour et vérifiées afin de permettre des élections justes et équitables.

Mettre en place de nouvelles institutions démocratiques qui vont veiller au déroulement rationnel, clair et crédible du processus électoral.

Pour assurer le bon déroulement du processus électoral et le respect des principes démocratiques, il est nécessaire de créer de nouvelles institutions démocratiques. Ces institutions pourraient être responsables de superviser et de garantir l'intégrité du processus électoral. L'objectif des nouvelles institutions démocratiques serait de surveiller et de garantir que le processus électoral se déroule de manière rationnelle, claire et crédible. Cela souligne l'importance de la transparence et de la confiance dans les élections.

En résumé, cette proposition indique que le défi le plus important actuellement en Guinée est la finalisation de la rédaction de la nouvelle constitution, mais cela ne s'arrête pas là. Il est également nécessaire de mettre en place un processus transparent, de garantir un fichier électoral fiable et de créer de nouvelles institutions démocratiques pour superviser un processus électoral rationnel, clair et crédible. Cela témoigne des efforts visant à renforcer la démocratie et l'intégrité électorale dans le pays.

VOLET II

DROIT DE L'HOMME

Selon le rapport annuel de « The Global Expression Report 2022 » sur le Droit à la Liberté d'expression et d'information dans le monde, la Guinée est classée 119^{ème} sur 161 pays et logé dans la catégorie des libertés très restreintes⁸. La situation des droits de l'Homme à cet effet, devient de plus en plus inquiétante au regard des faits observés ces derniers temps.

Interdiction des manifestations à Conakry

A ce jour, les manifestations politiques violentes ont causé la mort de nombreuses personnes. A travers cela, nous notons que la privation du droit de manifester sur toute l'étendue du territoire national publié par le gouvernement le 24 décembre 2022⁹ n'est sûrement pas le recours idéal pour le maintien de la paix et l'entente avec les acteurs politiques. Le dialogue social doit primer sur tout autre intérêt. En cela, nous interpelons le gouvernement sur la nécessité de garantir le droit des Libertés fondamentales prévues par la Constitution, la Charte de la transition et celle de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. LEJEPAD recommande :

Aux autorités de la transition :

- De lever l'interdiction des manifestations
- Eviter l'utilisation d'armes à feu lors des répressions
- Assurer la protection des journalistes pendant les manifestations
- Mener des enquêtes transparentes et impartiales sur les dégâts causés lors des manifestations (vol, tuerie, viol, ...)

Aux leaders des partis politiques :

- Sensibiliser les partisans sur la nécessité de respecter les règles régies dans le cadre des manifestations pacifiques.
- Privilégier le dialogue

⁸ A19-GxR-Report-22.pdf (article19.org)

⁹ Guinée : le CNRD réitère l'interdiction des manifestations de soutien de toute nature | Kalenews



VOLET III

GOUVERNANCE

Conseil des Ministres du Mois de Juillet et Août 2023

Cette rubrique évoque les faits marquant de la gouvernance de la transition en Guinée lors des conseils des ministres durant la période susmentionnée. Plusieurs pans ont été abordés dont les plus remarquables sont les suivant :

Les deux premiers points qui retiennent l'attention lors des conseils des Ministres étaient l'adresse du Président de la Transition, de sa félicitation au pool financier pour la bonne tenue des indicateurs macroéconomiques rappelée par la note de la Banque Mondiale et la communication relative à la semaine nationale de la Recherche et de l'innovation¹⁰.

En effet, la gestion des indicateurs macroéconomiques est cruciale pour notre pays car elle permet d'avoir une vision plus claire sur la santé économique et financière. C'est pour cela que LEJEPAD salue les efforts du gouvernement allant dans ce sens tout en proposant de :

- S'assurer que la collecte, l'analyse et la publication des données économiques soient effectuées de manière transparente et intégrée pour éviter toute manipulation ou distorsion des chiffres ;
- Collaborer avec des économistes, des universitaires et d'autres experts nationaux et internationaux du domaine pour garantir que les indicateurs soient pertinents et utiles pour l'analyse économique ;
- Former le personnel local en vue de garantir une ressource humaine plus disponible et stable.

En mettant en priorité les avancées technologiques et scientifiques, la semaine de la Recherche et de l'Innovation pourra renforcer la compétitivité de la Guinée sur la scène internationale. Les innovations présentées par et devant des chercheurs, les innovateurs, les entreprises et les institutions académiques favoriseront un climat de créativité, d'emploi essentielles pour le progrès économique.

¹⁰ Compte rendu du conseil des Ministres du jeudi 06 juillet 2023 – GOUV (gouvernement.gov.gn)

Elle encourage à présenter leurs idées et leurs projets. Les autorités guinéennes portent cette initiative à cœur parce qu'elles ont demandé une sensibilisation autour, pour que le public soit informé.

LEJEPAD salue les efforts fournis par le gouvernement dans le domaine de la technologie et demande aux autorités d'accompagner les jeunes chercheurs afin de propulser leur succès au niveau national et international.

Au compte du troisième point lors des conseils des Ministres, le Chef de l'Etat a demandé le taux d'avancement des projets (écoles, routes, hôpitaux, adductions d'eau, électricité) en basse Guinée réalisés et en cours de réalisation. Le premier ministre et les autres membres du gouvernement ont rassuré le Président de la transition de l'existence d'un processus de suivi des travaux¹¹.

A cet effet, il a été évoqué le fait que deux immeubles à Matoto se sont effondrés le 10 juillet. Il a été instruit par le Premier Ministre au Ministre de l'Habitat de renforcer avec les équipes de contrôle les différents chantiers en Guinée.

LEJEPAD souhaite qu'avant de délivrer le permis de bâtir, il faut que les autorités en charge du domaine soient assez rigoureuses pour éviter la répétition d'une telle tragédie.

Au quatrième point lors de ces conseils, le Président de la Transition a évoqué deux (2) points que sont, la décision de suspendre la participation de la République de Guinée à l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS) et la situation réelle des projets en Guinée forestière. Le président de la Transition a donné les raisons de cette suspension qui sont le retard de financement du barrage hydroélectrique de Koukoutamba, dans la préfecture de Togué (Région de Labé), la sous représentativité de la Guinée au niveau des instances de décision de l'OMVS et l'absence d'ouverture du capital des sociétés de l'OMVS à la Guinée. Face à ces constats qui ont suscité des interrogations, le Président de la transition a déclaré le projet de construction du barrage hydroélectrique de koukoutamba comme un projet d'intérêt National et a instruit au Premier ministre et au Ministre de l'énergie, de

¹¹ Compte rendu du conseil des ministres du jeudi 13 juillet 2023 – GOUV (gouvernement.gov.gn)

l'Hydraulique de pousser la réflexion à ce niveau pour pouvoir redimensionner le projet à l'échelle de la Guinée et trouver les moyens de financement¹².

Suite à ces constats évoqués, LEJEPAD prie les membres du gouvernement qui ont été désignés de suivre ce projet de construction du barrage et d'aller jusqu'au bout pour le bien-être des citoyens et de la Guinée entière, car il sera au profit d'options énergétiques meilleures et moins chères qui peuvent fournir de l'électricité aux guinéens qui en manquent. Tout de même, dans le cadre d'une bonne collaboration sous régionale, il serait primordial de trouver un accord entre la Guinée et l'OMVS afin de faciliter le retour de la Guinée au sein de cette institution.

Quant à la situation réelle des projets en Guinée forestière, LEJEPAD invite les partis concernés à tout mettre en œuvre dans le cadre du suivi et évaluation des projets dans les délais. Cela rassurera l'opinion nationale et internationale sur l'utilisation des ressources de l'Etat.

Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation

12

Nomination des Chefs de quartiers et districts

En date du 9 Août 2023, le Président Mamadi DOUMBOUYA a pris le Décret D/2023/179/PRG/CNRD/SGG portant Mission et Organisation des Conseils de Quartier et de District. Dans ce décret, il est mentionné que le Président et les membres du Conseil de Quartier ou de District sont nommés par décision administrative du Gouverneur des Régions¹³.

Cette loi vient compromettre la démocratie communautaire qui donne la liberté à la population de disposer du choix de ses dirigeants par le moyen des votes. Elle pourrait dans son application faire souffrir le chef de district ou de quartier d'une certaine légitimité auprès de la population à la base. Car n'étant pas élu par les citoyens.

LEJEPAD, sur cette base sait compter sur la bonne foi des autorités institutions concernées en particulier le MATD dans le cadre de la mise en application de ce décret. Cette bonne foi consistera à éviter toutes politisations des quartiers et districts, faire le choix de dirigeant compétent capable répondre aux aspirations et aux besoins de sa population.

¹² Compte rendu du conseil des ministres du jeudi 20 juillet 2023 – GOUV (gouvernement.gov.gn)

¹³ COMMUNIQUE MATD 10 AOUT* (mosaiqueguinee.com)

VOLET

SOCIAL

Ministère des Infrastructures et des Travaux Publics / l'Agence Nationale de Gestion des Urgences et des Catastrophes Humanitaires (ANGUCH)

Recrudescence des cas d'inondations à Conakry et à l'intérieur du pays

Pendant que de multiples ouvrages à peine commençaient à démontrer la volonté réelle vers une industrialisation de la Guinée et ce, dans le but de lutter efficacement contre les catastrophes naturelles, les effets des inondations surtout au mois d'Août se sont fait ressentir cette année à Conakry comme à l'intérieur du pays. Voici quelques illustrations.

Des pluies torrentielles ont envahi les rues de la capitale guinéenne, dans la nuit du jeudi au vendredi 11 août, causant des pertes en vies humaines et des dégâts matériels importants. Quatre (4) personnes ont perdu ainsi la vie à Conakry et à Siguiri, dans l'extrême nord-est du pays¹⁴. Le dimanche 6 Août, une importante partie de la localité de Manéah, dans la préfecture de Coyah, a été durement touchée par une inondation particulièrement dévastatrice. Les dégâts sont considérables. Selon le bilan dressé par l'Agence Nationale de Gestion des Urgences et des Catastrophes Humanitaires (ANGUCH), il y a eu deux morts (un à Kindia et un autre à Manéah) ; 3496 personnes issues de 327 ménages affectés¹⁵.

Selon LEJEPAD, ces fréquentes récurrences démontrent l'urgence d'une pérennisation accélérée des actions en faveur de la création de grandes décharges d'ordure loin des habitations, de la mise à disposition des poubelles à chaque 100 m sur les grands axes et dans les quartiers, du curage régulier des caniveaux, de la libération des emprises et des installations anarchiques. En plus de ces solutions, il est primordial de continuer la construction des infrastructures routières engagées par le gouvernement de la transition. Ces actions permettront de lutter contre la pollution de notre cadre de vie en vue de rendre notre environnement plus adapté qu'il était.

¹⁴ Guinée: les graves inondations à Conakry et Siguiri font plusieurs victimes (rfi.fr)

¹⁵ Inondations à Coyah : un météorologue explique le phénomène et alerte sur de nouveaux cas – GuinéeNews© (guineenews.org)

Cours de Répression des Infractions Economique et Financière (CRIEF)

Affaire Interdiction de production et de vente de boisson jus 24 Heures à la société American BEVERAGES SARL

Les nouvelles autorités gardent un œil vigilant sur le secteur de la Santé Publique dans le sens de sa régulation. A en croire, l'interdiction à la Société American BEVERAGES SARL de produire et de vendre les jus 24 Heures pour manque de respect des normes d'hygiène en date du 18 janvier 2023. Cette interdiction fut levée après une condamnation de la société au paiement de 25 millions d'amende et sur le respect des recommandations, la reprise des activités après une période d'observation de trois (3) mois sur supervision de l'Office National de Contrôle de Qualité (ONCQ)¹⁶.

Malgré la diversité des opinions à ce sujet et au regard de la nécessité de veiller sur les produits de consommation de l'eau en Guinée, LEJEPAD salue la décision des autorités et appelle à plus de vigilance dans l'applicabilité et l'application des décisions des instances. Cela rassurera d'avantage les investisseurs pour le bien-être de la population.

14

Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme

Vol de 175 armes au centre d'entraînement d'opération de maintien de la Paix de Samoreya

Dans l'affaire de vol de 175 armes, les mis en causes ont comparu devant le tribunal militaire en date du 11 Mai 2023. Parmi les accusés figurent le sous-lieutenant Aboubacar Sidiki Kaba, le caporal Karinka Doumbouya, le caporal Lancinet Oularé, Moussa Sidibé et Mamadi Kaba, membre du syndicat des transporteurs de Gomboya. Ils font face à des accusations de « vol, vente d'armes, transfert illicite d'armes, recel, complicité, blanchiment de capitaux et financement du terrorisme. »

Au terme des délibérations du tribunal criminel le 3 Juillet, le civil qui comparaisait comme co-accusé aux cotés des militaires a été complètement mis hors de cause au

¹⁶ CRIEF : SABEV condamnée, la reprise de la production des jus 24 H conditionnée à une surveillance judiciaire – GuinéeNews© (guineenews.org)



bénéfice du doute. Le tribunal a estimé que les accusations n'étaient pas résumées ou fondées contre lui pour motiver une quelconque condamnation. Les quatre (4) autres ont été reconnus coupables des faits et le principal concerné a été condamné à 10 ans de prison. Les trois (3) autres à sept (7) mois assortis de sursis et cinq (5) mois de prison soit au total d'un an et une amande de cinq (5) millions de francs guinéens. Le principal accusé condamné doit payer une amande de cinquante (50) millions a détaillé l'avocat¹⁷.

Cette affaire aura été à la base d'une psychose dans la société pour avoir été associée aux propos du féticheur M'Fa Sory qui prédit un nouvel coup d'état dans 18 à 28 jours à compter du 23 Avril 2023, et à une présumé mésentente entre le Président de la transition et son chef d'Etat-major des Armées, en l'occurrence le Général Sadiba KOULIBALY qui a été relevé de ses fonctions et nommés au Ministère de l'Habitat puis limogé. Tout porterait à croire selon plusieurs opinions et médias, à une tentative de coup d'Etat.

LEJEPAD s'inscrit dans la logique d'une condamnation ferme de toute autre tentative de coup d'état en République de Guinée. Ce serait de trop et mettra notre nation dans une position délicate surtout devant la CEDEAO, l'Union Africaine et la Communauté Internationale. Nous invitons tous les acteurs de la transition issu du CNRD à œuvrer d'avantage et ce, dans la même direction pour un retour à l'ordre constitutionnel dans les temps fixés.

¹⁷ Procès du vol d'armes au camp Samoreya : de graves accusations portées contre le Gal. Sadiba – GuinéeNews® (guineenews.org)



LEADERSHIP JEUNE POUR LA PAIX ET LE DEVELOPPEMENT

Nongo Carrefour Cosa dans la cour de l'Immeuble Syncéri

Téléphone : + 224 627 94 26 47

E-mail : contact@lejepad-guinee.org

Site Web : www.lejepad-guinee.org

